



Infolettre

du Projet de partenariat CAOPA/REPF
sur les déchets plastiques marins



Vol. I No 10

Prochaine vidéoconférence du Comité de pilotage

Lundi, le 23 septembre à compter de 9H00 (heure de Montréal) / À l'ordre du jour : création du Comité organisateur de l'Atelier de consultation (maintenant prévu le 4 décembre) + adoption officielle du logo du Projet + recrutement d'un agent de communication + etc.

Le plastique à usage unique : pour une feuille de route axée sur la durabilité

- *Un nouveau rapport d'ONU Environnement examine l'état de la pollution par les plastiques en 2018*
- *Le rapport fournit la toute première évaluation des mesures gouvernementales contre la pollution par les plastiques*
- *L'analyse comprend un aperçu des meilleures pratiques et des leçons tirées d'études de cas sur les interdictions de plastiques à usage unique, de la mise en oeuvre de taxes et d'autres formes d'interventions gouvernementales.*
- *Des spécialistes de l'ONU proposent une feuille de route en dix étapes pour les décideurs politiques.*

Un récent rapport publié par ONU Environnement constate que les efforts mondiaux pour répondre au problème de la pollution par les plastiques connaissent un élan sans précédent. Ce rapport, le premier de ce type, révèle que les gouvernements accélèrent la mise en oeuvre et les mesures destinées à limiter l'utilisation des plastiques à usage unique.

Dans un document présenté comme le premier examen complet de « l'état des plastiques » dans le monde, ONU Environnement a compilé des expériences et des évaluations des différentes mesures et réglementations pour combattre la pollution plastique dans son rapport intitulé : *Plastique à usage unique : feuille de route pour la durabilité.*

Cette perspective internationale, élaborée en collaboration avec le gouvernement indien et son ministère de l'environnement, des forêts et du changement climatique, présente des études de cas de plus de 60 pays. Le rapport analyse les implications complexes de notre économie basée sur les plastiques et offre une approche pour repenser la façon dont le monde produit, utilise et gère les plastiques à usage unique.

CAOPA



des océans
sans plastique

REPF

Parmi les recommandations, figurent des mesures spécifiques que les décideurs peuvent prendre afin d'améliorer la gestion des déchets, encourager des alternatives respectueuses de l'environnement, informer les consommateurs, favoriser des stratégies de réduction volontaire et mettre en oeuvre des interdictions ou des taxes relatives à l'utilisation et la vente de plastiques à usage unique. Le rapport a été lancé à New Delhi par le premier ministre indien Narendra Modi et le chef d'ONU Environnement, Erik Solheim, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement de 2018.

“Cette évaluation montre que certaines mesures peuvent être indolores, efficaces et être sources d'importants bénéfices pour les personnes et la planète. Ces mesures peuvent contribuer à éviter les énormes coûts de la pollution en aval”, affirme Erik Solheim, chef d'ONU Environnement dans la préface du rapport. “Le plastique en lui-même n'est pas le problème, le problème est ce que nous en faisons.”

Les principales conclusions du rapport indiquent que les taxes et les interdictions prononcées par les gouvernements, lorsqu'elles sont correctement planifiées et appliquées, figurent parmi les stratégies les plus efficaces pour limiter la surconsommation des produits en plastique jetables. Cependant, le rapport insiste sur la nécessité d'une coopération plus large avec les parties prenantes incluant les entreprises et le secteur privé, il propose une feuille de route pour la mise en oeuvre de solutions en amont, y compris le concept de la responsabilité élargie des producteurs et recommande des incitations financières pour l'adoption d'une approche plus circulaire de la production et de la consommation de plastique.

Le rapport constate que les déchets plastiques à usage unique générés et la façon dont ils sont gérés ne sont pas similaires dans toutes les régions. Alors qu'il n'existe pas de solution unique pour combattre la pollution par les plastiques, les auteurs présentent 10 mesures universelles à l'attention des décideurs pour lutter contre le problème des déchets plastiques dans leurs communautés.

Source : PNUÉ

Voir : Plastiques à usage unique – Plan d'action en vue de la durabilité (PNUÉ)

https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/25523/singleUsePlastic_sustainability_factsheet_FR.pdf?sequence=2&isAllowed=y

ou

https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/25496/singleUsePlastic_sustainability.pdf?sequence=1&isAllowed=y (copie du Rapport complet du PNUÉ - en anglais seulement)

Faits marquants concernant le plastique

- ✚ Cette année seulement, les fabricants mondiaux de plastique produiront environ 360 millions de tonnes.
- ✚ Au cours des 10 à 15 prochaines années, la production mondiale de plastique devrait presque doubler. La production devrait atteindre 500 millions de tonnes d'ici 2025 et 619 millions de tonnes d'ici 2030.
- ✚ Pour éviter le pire de ces résultats, il est nécessaire de repenser complètement la manière dont nous produisons, utilisons et gérons le plastique.

- ✚ Les plastiques à usage unique les plus couramment rencontrés dans l'environnement sont, par ordre de grandeur, les mégots de cigarettes, les bouteilles en plastique pour boissons, les bouchons en plastique pour bouteilles, les emballages alimentaires, les sacs en plastique pour épicerie, les couvercles en plastique, les pailles et les agitateurs, les bouteilles en verre, et des récipients à emporter en mousse.
- ✚ L'impact économique des plastiques marins sur les industries du tourisme, de la pêche et du transport maritime est considérable. Dans la seule région de l'Asie-Pacifique (APEC), cet impact est estimé à 1,3 milliard USD par année.
- ✚ Rien qu'en Europe, les coûts de nettoyage des rives et des plages sont estimés à 630 millions d'euros par an (Commission européenne, 2015), et des études suggèrent que les dommages économiques annuels du plastique pour l'écosystème marin mondial sont d'au moins 13 milliards USD (PNUE, 2014).
- ✚ Sur les 24 pays africains ayant interdit les sacs en plastique au niveau national, plus de la moitié (58%) ont été mis en œuvre entre 2014 et 2017.

Chiffres-clés

Jusqu'à 5 trillions de sacs en plastique sont utilisés chaque année

13 millions de tonnes de plastique s'écoulent chaque année dans l'océan

17 millions de barils de pétrole utilisés dans la production de plastique chaque année

1 million de bouteilles en plastique achetées chaque minute

100 000 animaux marins tués par les plastiques chaque année

100 ans de dégradation du plastique dans l'environnement

90% de l'eau en bouteille contenait des particules de plastique

83% de l'eau du robinet contenait des particules de plastique

50% des plastiques grand public sont à usage unique

10% de tous les déchets d'origine humaine sont en plastique

Références documentaires

Se noyer dans le plastique / Comment visualiser notre dépendance envers les bouteilles de plastique par Simon Scarr et Marco Hernandez (en anglais seulement) (note : un document visuel exceptionnel)

https://graphics.reuters.com/ENVIRONMENT-PLASTIC/0100B275155/index.html?fpid=87703&m32_fp_id=8RM3Zp&ctx=newsletter&m32_fp_ctx=DI_MASTER_Relational

Microplastics are everywhere | Sarah Dudas | TEDxBinghamtonUniversity (en anglais seulement, incluant les sous-titres)

<https://www.youtube.com/watch?v=jjsrmFUmyh4>

The surprising solution to ocean plastic | David Katz (conference TED – en anglais, mais avec sous-titres français)

<https://www.youtube.com/watch?v=mT4Qbp89nIQ>

Plastic Pollution: How Humans are Turning the World into Plastic (en anglais, mais avec sous-titres français)

<https://www.youtube.com/watch?v=RS7IzU2VJIQ>

L'État des plastiques – PNUÉ

https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/25513/state_plastics_WED_FR.pdf?sequence=4&isAllowed=y

Cette Infolettre est diffusée sur une base mensuelle ou bimensuelle selon les circonstances. Elle est rédigée dans le but de rendre compte des progrès du Projet de partenariat CAOPA/REPF sur les déchets plastiques marins. Tout commentaire est bienvenu et peut être adressé à :

Secrétaire général, Regroupement des Écoles de Pêche Francophones
Tél. et fax: 1 (514) 381-8083 Email : millettemadma@hotmail.com